



République française

Département de l'Ardèche

COMMUNE DE MEZILHAC

Séance du 06 avril 2018

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 29/03/2018

L'an deux mille dix-huit et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jacky SOUBEYRAND

Présents : 8

Votants: 8

Présents : Jacky SOUBEYRAND, Guy FAURE, René ETIENNE, Daniëla MATHON, Joël MATHON, Josiane MEDICO, Marie-José SOLE GIRAUD, Hyacinthe TARIOT

Pour: 8

Contre: 0

Présents non votants:

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés: Michèle SEVEYRAC

Absents: Baptiste TEYSSIER

Secrétaire de séance: Marie-José SOLE GIRAUD

Objet: vote des 3 taxes d'imposition pour 2018 - 2018_AVRI_11

Le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales et précise le montant des produits nécessaires à l'équilibre du budget, soit 17 153 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'appliquer un coefficient de variation proportionnelle de 1,000000 aux taux de référence, donc de reconduire les taux de 2017 pour 2018 soit :

TH : 5.89%

TF : 7.65%

TFNB : 66.66%

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire, Jacky Soubeyrand